

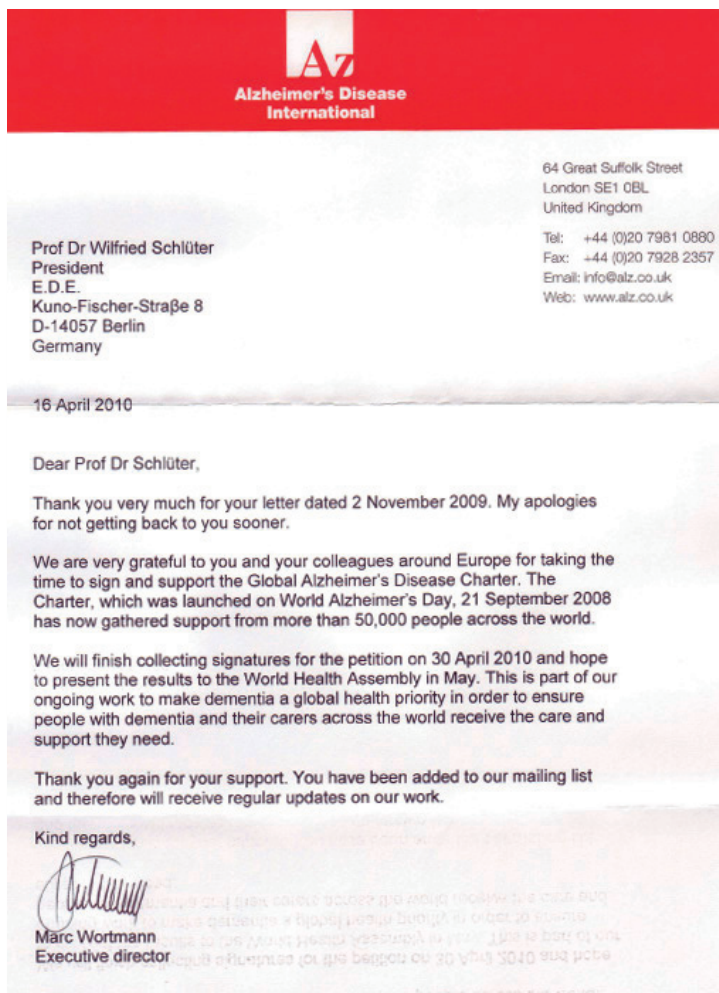
Efficacité énergétique dans les établissements de soins pour personnes âgées

En raison de l'augmentation constante du prix de l'énergie et par respect pour l'environnement, l'effort d'efficacité énergétique dans les établissements de soins est devenu une nécessité. L'E.D.E. et ses pays membres, conscients des disparités qui existent dans les établissements des différents pays de l'UE en matière d'efficacité énergétique ont développé l'idée du projet SAVE AGE et présenté à l'Union Européenne le programme Intelligent Energy Eu-

rope. Le projet a reçu récemment un accord pour une durée de trois ans et a démarré en mai dans 10 pays de l'UE. L'institut E-zavod de Slovénie, spécialisé dans les solutions au développement, en est le coordinateur. L'E.D.E., les organisations responsables et les associations de directeurs de résidences de Tchéquie et de Slovénie ainsi que Azienda Publica d'Italie sont partenaires du projet. Le projet SAVE AGE a pour objectif de diffuser les connaissances en matière d'augmentation de l'efficacité énergétique dans tous les pays membres de l'E.D.E. ainsi que d'améliorer l'efficacité énergétique dans les pays participants grâce à des conseils et des formations. Dans le cadre du projet, l'efficacité énergétique des établissements de soins de ces pays sera comparée, le comportement des résidents en matière de consommation d'énergie analysé et les bonnes et mauvaises pratiques présentées. En outre, des directives communes d'efficacité énergétique s'adressant aux membres de l'E.D.E. seront développées et l'on testera l'utilité de managers en efficacité énergétique.

Les centres d'hébergement et de soins aux personnes âgées comptent parmi les prestataires de service les plus énergivores. L'efficacité énergétique sera par conséquent l'un des sujets importants à l'intérieur de l'E.D.E. à l'avenir. Ensemble, nous pourrions réduire les coûts d'énergie et protéger l'environnement des générations à venir. C'est pour cela que nous vous invitons à vous engager activement.

Darko Fercej, E-zavod, Slovénie, www.ezavod.si



Le colloque de l'AD-PA en mars

Chers collègues,
Le dernier colloque de l'AD-PA (Association des Directeurs au Service des Personnes Agées) s'est tenu du 28 au 30 mars dernier. Le thème central était: «Entre pressions et contradictions, comment garder sa motivation?». A partir du marasme général qui pèse sur une importante partie des directeurs, ce colloque a été l'occasion d'échanger autour de nos pratiques, avec nos collègues Suisses et Belges.



Pascal Champvert

La question de la restriction des budgets et du contexte actuel est très préoccupante. En revanche, celle relative à ce que nous pouvons mettre en place, en fonction des moyens dont nous disposons est beaucoup plus motivante. L'AD-PA souhaite se mobiliser autour de

E.D.E. Vision 20

Ceci est le 20ème numéro du bulletin d'information E.D.E. VISION. Il vous informera sur les développements actuels au sein des établissements de soins de longue durée en Europe ainsi que sur les projets de l'E.D.E. et de ses pays membres. L'E.D.E. essaiera d'adopter une position réaliste dans les solutions européennes en ce qui concerne le secteur d'aide aux personnes âgées.



Prof. Dr. Wilfried Schlüter

ces deux questions: dénoncer les pressions dont les directeurs font l'objet et énoncer des pratiques pour être moteur dans l'accompagnement de l'avancée en âge, avec les personnes âgées, les familles et les personnels.

Trouvons ou retrouvons la motivation, regroupons nous, écoutons les personnes âgées, les familles et les personnels, faisons naître des synergies et des complémentarités, rencontrons-nous, afin que nous nous placions dans une logique permettant de ne pas sombrer dans le marasme actuel. Nous devons prendre soin de soi pour prendre soin des autres. Un consultant en management et un sociologue indiquaient chacun à partir de leur point de vue que nous sommes dans une situation où les divers textes officiels nous contraignent parfois à nous éloigner de nos valeurs.

Pourtant, la question du sens reste intacte; alors nous devons travailler nos compétences et nos limites, dire où elles se situent, accepter de ne pas tout savoir mais s'engager à travailler selon nos valeurs afin de ne pas perdre notre propre valeur; au travers d'actions collectives nous devons les crédibiliser, en référence au sens, afin de ne pas ajouter d'isolement à la solitude des Directeurs.

P. CHAMPVERT, F. BERGER, AD-PA

Conférence balte de printemps

Pour la troisième fois, les directeurs d'établissements pour personnes âgées des pays voisins se sont retrouvés pour une conférence commune ce printemps. La conférence balte s'est réunie cette année du 12 au 15 mai 2010 à Tartu, une ville universitaire située en Estonie du Sud. Les membres de notre association ont eu le plaisir d'accueillir à leur conférence, en plus des collègues de Lettonie, de Lituanie et de Pologne, des directeurs d'établissements de Tchéquie et de Finlande. La conférence a réuni au total 80 délégués.



La conférence portait essentiellement sur les innovations dans le secteur des soins de longue durée. Le premier jour, le 12 mai, un programme d'accueil attendait nos hôtes (avec sauna!). Le lendemain furent présentées les contributions les plus importantes, celles éclairant le thème de la conférence sous les aspects les plus contrastés. Les intervenants furent: Riho Rahuoja, Secrétaire général adjoint au ministère des Affaires sociales, Marju Medar, professeure en sciences sociales à l'université de Tartu et Kersti Poldemaa du Centre social de Tartu. En outre, les participants ont pu présenter aux collègues des autres pays les problèmes auxquels ils sont confrontés et leurs idées au sujet des soins de longue durée. Le troisième jour fut consacré à la visite de plusieurs centres de soins dans le sud de l'Estonie et une table ronde a été organisée autour de ce que sera la direction de centres de soins de longue durée à l'avenir. Le 15 mai était le jour du retour des participants.

Les participants furent satisfaits du déroulement et des résultats de la conférence de Tartu. Précieuses furent les discussions menées au-

tour de thèmes variés. Ensemble, nous pouvons travailler mieux au développement à venir de notre univers professionnel.

Vambola Sipelgas, président de l'association estonienne ESJN

Colloque «Soins aux personnes âgées en République tchèque et en Autriche»

La confédération des associations d'établissements sociaux de la République tchèque (APSS CR) a organisé un colloque intitulé «Soins aux personnes âgées en République tchèque et en Autriche», sous-titré «Les particularités des établissements de soins aux personnes dépendantes», le 18 mars 2010 dans la ville de Tábor. Deux cents participants des deux pays dont des responsables et directeurs d'établissements, des représentants des administrations des deux états et des experts se sont retrouvés pour ce colloque.



Cette manifestation cofinancée par le Fonds Européen de Développement Régional s'est tenue dans le cadre de la «Conférence sur l'aide sociale dans les établissements de soins de longue durée en République tchèque et en Autriche».

Jiri Horecký, président de la confédération tchèque et Johannes Wallner, président de la confédération autrichienne ont d'abord présenté leurs organisations respectives. Les représentants de chacun des pays ont ensuite décrit leur système de soins aux personnes dépendantes et fait apparaître les différences les plus importantes dans la structure et le financement ainsi que dans les formations des personnels des deux pays. Néanmoins, les responsables et les directeurs d'établissements de soins de longue durée d'Autriche et de Tchéquie sont confrontés aux mêmes problèmes, à savoir ceux du vieillissement de la population, de l'augmentation du taux des personnes dépendantes souffrant de démence, d'une valorisation insuffisante du personnel et du manque d'attractivité de la profession. Aux experts des deux pays de trouver de nouvelles voies, des solutions et des concepts pour les soins de longue durée et pour le système. Il sera de plus en plus important de tableur sur un projet individuel avec les résidents des établissements, d'orienter plus fortement l'action du personnel vers les besoins individuels des résidents et d'améliorer par là même la qualité de leur vie. Les deux pays ont de plus en plus recours à des méthodes de travail modernes, comme la simulation basale, le travail sur la biographie etc., alors que la pratique de ces méthodes est encore à ses débuts en Tchéquie, nos collègues autrichiens disposent déjà d'une expérience riche et de résultats visibles.

Tous les textes de ce colloque seront publiés en deux langues et distribués aux participants et aux partenaires du projet ainsi qu'aux membres de l'E.D.E. et à l'administration des États.

Jiri Horecky, B.A. (Hons), président de l'APSS CR

Nouvelle loi sur la dépendance en Slovénie

Comme beaucoup de pays qui jusqu'à présent ne disposaient pas de loi adaptée au développement démographique des dernières années, la Slovénie met actuellement en place une nouvelle loi sur la prise en charge de la dépendance. En mars 2010, le gouvernement slovène a présenté cette nouvelle loi ainsi que celle sur l'assurance dépendance. Plusieurs groupes de travail ont participé à la préparation de la loi, cependant ceux qui seront les plus concernés par cette loi à l'avenir, ne furent véritablement conviés aux discussions. C'est en tant que représentants de l'association des établissements sociaux de Slovénie (ASIS) que nous nous sommes penchés sur le texte de cette loi.

Nous avons constaté que les lignes directrices de cette loi étaient, dans leur justification, modernes et que la loi semblait satisfaire tous ceux qu'elle concernait, cependant, l'analyse détaillée de la loi révèle que sa mise en pratique sera source de problèmes.

Voici quelques points que l'ASIS juge inacceptables:

- ✓ En plus du contrôle du système de financement de la dépendance, la caisse nationale d'assurance déterminera le degré de droit légal des personnes dépendantes, ce qui est à l'encontre de la constitution selon laquelle seul le parlement a le pouvoir de déterminer les droits et les devoirs des citoyens. Il est clair qu'il est dans l'intérêt de la caisse d'assurance de limiter leurs droits autant que possible.
- ✓ En outre, la loi introduit un processus très compliqué et bureaucratique pour l'établissement des droits. Cela exigera la mise en place de moyens énormes mais il sera toutefois difficile pour les personnes dépendantes d'obtenir les services dont elles auront besoin.
- ✓ Nous apprécions que la loi laisse au consommateur le libre choix entre le recours aux services du réseau public de soins et le versement d'une prestation financière adéquate. Mais comme le contrôle de l'utilisation de la prestation financière ne sera pas possible, on peut d'ores et déjà s'attendre à des abus.
- ✓ Nous regrettons également que la nouvelle loi conserve le vieux modèle d'organisation, datant du régime communiste, pour les associations d'établissements sociaux.
- ✓ L'évaluation des moyens financiers pour la mise en œuvre de la loi est totalement irréaliste. Il ne se peut pas que la nouvelle loi élargisse le nombre et l'étendue des droits et des prestations pour les personnes dépendantes tout en maintenant inchangés les moyens financiers. De plus, la loi prévoit la création de certaines de postes dans des domaines sans utilité directe pour les personnes dépendantes. On peut donc s'attendre à ce que les droits ouverts par la loi ne puissent être satisfaits et à ce que la charge financière des personnes dépendantes entraîne un «reste à charge» privé plus important qu'avant.

Tous les secteurs concernés par la loi sont convaincus de l'urgence nécessaire d'adopter un nouveau système. Néanmoins, les avis sur les formes qu'un tel système pourrait prendre sont partagés. L'ASIS s'engage à introduire des changements radicaux et courageux dans le système actuel, afin de le rendre plus flexible et plus praticable pour tous, afin que les moyens financiers limités soient mieux utilisés et que la pérennité du système soit garantie. Il nous semble que les hauts fonctionnaires ont trop peu de connaissance des situations

réelles et qu'ils n'ont pas le courage nécessaire à une grande réforme du système. Cette réforme est pourtant une absolue nécessité et ne peut être menée qu'en étroite collaboration avec l'état, les associations et les personnes concernées.

Boris Koprivnikar, Slovénie, président de l'ASIS

E-QALIN Transfert – vers la France

Huit directeurs ou adjoints qualité et trois directeurs de fédérations nationales de directeurs d'établissements se sont inscrits pour la première session de Formation E-Qalin en France, accompagné d'un représentant de l'E.D.E. qui a suivi la formation de référent E-Qalin en Allemagne. La phase préliminaire du projet s'est mise en route début 2009 par la recherche d'un partenaire français et par la traduction des documents, manuels et supports pour la formation en français. C'est l'Institut de formation CRP Consulting, près de Toulouse, qui a été désigné partenaire pour la formation E-Qalin en France sous la baguette de Cathy Ducos.



Les formateurs et les participants de la formation de l'E-Qalin en France

Pendant cette phase préparatrice Cathy Ducos insista beaucoup sur les spécificités de la situation française concernant le management de la qualité ainsi que sur les objectifs fixés par le gouvernement français par le biais d'évaluations internes et externes et la certification. Angela Cluzel, membre de la fédération française FNADEPA et membre du Bureau Exécutif de l'E.D.E. apporta son expérience de la formation allemande de référent E-Qalin afin d'adapter les textes et documents pour la 1ère session de formation en France.

Trois directeurs et cinq adjoints qualité se sont inscrits (y compris un candidat des fédérations affiliées à l'E.D.E.: AD-PA et FNADEPA) suivis par trois dirigeants de fédérations nationales de directeurs (FNAQPA, FNADEPA et SYNERPA). Par conséquent, 11 participants se retrouvèrent pour la première session les 24 et 25 novembre 2009 à Toulouse, accompagné de 3 participants de CRP Consulting. Les formateurs furent Kai Leichsenring et Vibeke Walter de l'organisation E-QALIN; tous les deux sont parfaitement rodés à la formation; Cathy Ducos pour sa part a bien veillé sur l'organisation.

A l'issue des deux jours les «stagiaires» se disaient satisfaits de cette 1ère partie et plutôt enthousiastes pour continuer leur formation à l'outil E-Qalin. La 2ème session a eu lieu à Paris les 2 et 3 février 2010. Le groupe approfondissait ses connaissances de l'outil selon le modèle et se prêtait au jeu de la mise en scène, chacun dans son établissement. En fin de session un moment fut consacré à l'évaluation. L'analyse de celle-ci montrait que les deux tiers des participants avaient l'impression que la formation a répondu à leurs attentes totalement et un tiers partiellement.

Angela Cluzel, E.D.E.